

2020

Dossier de renouvellement -
LMI-MOVIDA



*Mobilités, voyages, innovations et
dynamiques dans les Afriques
Méditerranéenne et Subsaharienne*

Dossier de renouvellement - LMI MOVIDA
2020-2025

Fiche d'identité

Acronyme : MOVIDA

Titre complet : Mobilités Voyages Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne

Porteurs pressentis :

Nord Sophie Bava, Chargée de recherche, UMR LPED, IRD
sophiebava@yahoo.fr – Aix Marseille Université – Site St Charles, case 10, 3 place Victor Hugo
– CS80249 – 13331 Marseille Cedex 3 – (+33)7 81 91 78 46

Sud Harouna Mounkaila, École Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey
Directeur du GERMES
hzada99@yahoo.fr – BP10963 Niamey (Niger) – (227) 96 25 59 52

Partenaires et équipes impliquées :

Institution Nord IRD (UMR LPED ; PRODIG ; URMIS)

Institution Sud

- Groupe d'Études et de Recherches Migrations, Espaces et Sociétés (GERMES) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)
- Observatoire des Urgences, des Innovations et des mécanismes du changement social (URIC) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal (UGB)
- Laboratoire d'Études Politiques et de Sciences Humaines et Sociales (LEPOSHS) de l'Université Internationale de Rabat (UIR)
- Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)

Priorité(s) thématique(s)

Mobilités, migrations, circulations ; dynamiques Sud-Sud ; politique publique, gouvernance, sécurité, humanitaire et développement ; mobilités religieuses, constructions identitaires et conflits territoriaux ; dynamiques urbaines, métropolisation, transport

Discipline(s)

Sociologie, Anthropologie, Géographie, Droit, Sciences politiques, Histoire, Démographie

Résumé exécutif

Mission

À travers sa deuxième phase, le Laboratoire Mixte International MOVIDA (Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne) a pour ambition de s'établir sur le continent africain comme un pôle de recherche de référence sur les questions de mobilités et de migrations. L'objectif est de mettre en place une plateforme permettant de dépasser les cloisonnements nationaux, culturels et disciplinaires pour rendre compte au sein d'une même structure des transformations à l'œuvre dans les migrations africaines et intra-africaines dans une perspective transversale et comparative. Les institutions y prenant part sont françaises, marocaines, nigériennes et sénégalaises, mais les recherches portent sur toutes les Afriques méditerranéenne et subsaharienne.

Le projet de renouvellement du LMI s'inscrit dans la continuité des approches originales qui ont été développées par les membres de MOVIDA ces dernières années. Il attache une importance particulière au renforcement du partenariat en recherche et en formation, et vise encore davantage à favoriser les interactions entre ses membres. Afin d'atteindre ces objectifs, l'accent est mis sur la collaboration aussi bien au niveau des recherches menées, de la formation, de la valorisation des résultats qu'au niveau de la gestion du LMI. Les cinq prochaines années permettront au LMI d'être autonome par la suite.

Questions et axes de recherche

Les questions de recherche qui rassemblent les membres de MOVIDA sont les suivantes : dans quelle mesure les formes de mobilités contemporaines (migrations économiques, politiques, religieuses, initiatives, familiales, touristiques et leurs formes, navettes, circulations transfrontalières, exils, nomadismes, transits, retours volontaires ou forcés, pèlerinages...) participent à la redéfinition des collectifs d'appartenances et des hiérarchies sociales, à la recomposition des territoires et à la transformation des gouvernances politiques ? Et, réciproquement, à quelles conditions ces configurations sociales, spatiales et politiques façonnent-elles les mobilités et migrations en Afrique ?

Les questions de recherches s'articulent autour de 3 axes suivants :

- *Axe 1.* « Parcours de vie, recompositions sociales et religieuses »
- *Axe 2.* « Mobilités Africaines, connexions transafricaines, afropolitanisme et villes mondialisées »
- *Axe 3.* « Politiques migratoires, citoyennetés et fabriques du droit »

Activités et vision

Les activités de la deuxième phase de MOVIDA se déclinent en plusieurs volets :

- *Terrains partagés* : exploration de nouveaux terrains pour des recherches interdisciplinaires, comparatives, innovantes ;
- *Formation par la recherche* : accent mis sur le renforcement des liens entre étudiants, doctorants et chercheurs (enseignements, encadrement de mémoires et de thèses, organisation d'écoles d'été thématiques et d'ateliers d'écriture) et appui au plus près des besoins des jeunes chercheurs ;
- Une vision stratégique légèrement renouvelée à travers le renforcement de certains partenariats et les liens avec les services existant dans nos institutions ;
- *Valorisation scientifique* : professionnaliser la revue « Afriques en Mouvement », mieux diffuser la collection « Mobilités africaines » en développant à terme un pôle rédaction à l'UIR ;
- *Movid'action* : développement d'outils pédagogiques en vue de faciliter le lien et le dialogue « science-société » (réalisation de cartes postales visuelles et sonores, de policy briefs, d'un jeu pédagogique initiant aux facettes et enjeux des mobilités africaines) ;
- *Diffusion et communication* : maintenance du blog MOVIDA, des outils de valorisation scientifique et mise en place d'un séminaire mensuel en visio afin de garder le lien entre les membres.

Partenariat et gouvernance

Cette deuxième phase de MOVIDA met l'accent sur le partenariat et la dimension collaborative au niveau de la gouvernance. A l'origine, 11 chercheurs, représentant l'ensemble des partenaires et des pays du LMI, se sont portés volontaires pour penser la suite de la première phase de MOVIDA. Ils se sont réunis en visioconférence toutes les semaines pendant quatre mois afin de discuter du fonctionnement du LMI dans le futur. De leurs discussions est ressortie la volonté que chaque partenaire participe à la direction du LMI et soit impliqué en fonction de ses intérêts et compétences. Sur cette base, une liste des tâches à assumer et une charte régulant le mode de fonctionnement ont été élaborés. Ensemble, ils s'engagent dans les cinq années à venir à rendre autonome Movida avec :

Une équipe solide, pluridisciplinaire et multi-située qui se confirme et une coordination qui devient plus collaborative : une direction collégiale avec une co-coordination globale assurée par les deux co-porteurs : Sophie Bava (LPED-IRD-AMU) et Harouna Mounkaila (GERMES-Université Abdou Moumouni de Niamey) ; une définition du partage des tâches pour chaque membre de la direction collégiale.

- Une gestion plus souple des budgets au fil de l'eau et mieux répartie entre les partenaires qui ont pour volonté de mettre en place davantage de co-financements.
- De nouveaux outils pour une recherche partagée et une méthodologie qui s'affirme
- Une ouverture vers de nouveaux terrains de recherche

Les membres de la direction collégiale sont :

Mamadou Dimé, sociologue, URIC-UGB

Marie-Laurence Flahaux, démographe, LPED-IRD-AMU

Harouna Mounkaila, géographe, GERMES-Université Abdou Moumouni

Sophie Bava, socio-anthropologue, IRD-LPED-AMU

Florence Boyer, géographe, IRD-URMIS

Delphine Perrin, juriste, IRD-LPED-AMU

Mehdi Alioua, sociologue, LEPOSHS-Chaire Migrations et Cosmopolitisme-UIR

Yann-Philippe Tassevin, anthropologue, LISST- CNRS- Université de Toulouse

Nora Marei, géographe, CNRS-Prodig

Stéphanie Lima, géographe, LISST-Université d'Albi et Université de Toulouse

Cheikh Oumar Ba, sociologue, IPAR

Récapitulatif

Le schéma ci-dessous récapitule les axes, volets d'activités, et partage des tâches au sein de la direction collégiale pour la deuxième phase de MOVIDA.

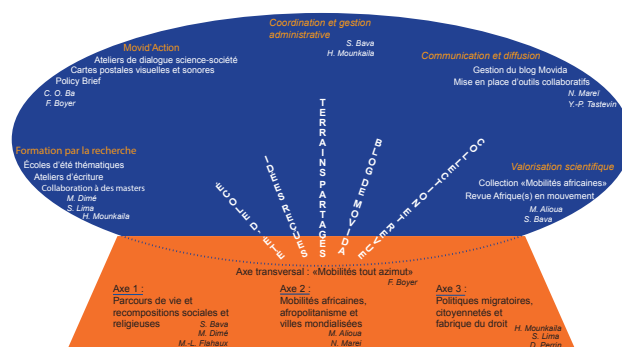


Figure 1. Schéma récapitulatif des axes et volets d'activités de la deuxième phase de MOVIDA

2. Analyse SWOT

Le bilan de MOVIDA a permis de relever les atouts susceptibles d'être valorisés et des faiblesses auxquelles des remédiations peuvent être apportées. Des opportunités s'offrent également pour développer le LMI ainsi que quelques risques susceptibles de contrarier sa réussite mais qu'il importera de maîtriser.

Forces :

Le LMI MOVIDA dispose de plusieurs atouts, dont l'interdisciplinarité et la valorisation constituent un gage de réussite. Ces atouts s'inscrivent dans la continuité des points forts relevés au cours de la première phase.

MOVIDA repose sur **une expérience de collaboration ancienne** entre ses membres. Celle-ci s'est renforcée à l'occasion de leur participation à des recherches communes (terrains partagés et croisés), des réponses à des appels à projet, des co-encadrements de thèse et de mémoires de master et d'organisation d'ateliers de formation (ateliers d'écriture scientifique, écoles d'été) ainsi que de nombreuses actions de valorisation en direction de la société civile. MOVIDA s'appuie ainsi sur une dynamique collective engageant plusieurs équipes et chercheurs qui ont su développer un esprit d'équipe et de collaboration autant dans la réflexion que dans l'action.

Le LMI MOVIDA est fort de l'expérience capitalisée dans les actions réalisées dans les domaines de la recherche, de la formation et de la valorisation et apparaît aujourd'hui comme **un label dépassant les frontières géographiques, culturelles et disciplinaires pour la connaissance des migrations intra-africaines**. L'intérêt de travailler sur un espace géographique large et qui s'étend encore vers l'Afrique centrale est à la hauteur des mobilités que nous observons au plus près du terrain. Des déplacements qui se transforment et évoluent au gré des questions politiques, religieuses, sécuritaires et économiques, qui rythment aussi nos terrains.

Dans le domaine de la recherche, l'expérience des terrains partagés et croisés est un atout indéniable pour le LMI. Ils sont un modèle de collaboration scientifique pluridisciplinaire pour étudier de nouveaux enjeux autour des mobilités intra-africaines. MOVIDA dispose aussi d'une solide expérience en matière de formation des étudiants via les ateliers d'écriture scientifique, les écoles d'été, les co-encadrements de thèses et masters, la participation aux comités de thèse et jurys de soutenance. L'accent mis sur le renforcement des capacités des étudiants aux plans théorique et méthodologique fait que MOVIDA contribue activement à la promotion de la relève. En termes de valorisation, l'existence d'un blog fonctionnel, véritable réservoir de données et d'informations sur les migrations africaines, constitue un atout. De plus, l'expérience de transfert des résultats de de recherche aux décideurs politiques, d'ouverture aux parlementaires et à la société civile constitue une autre marque de fabrique de MOVIDA.

La **gestion collégiale** du LMI permet une implication active de l'ensemble des membres du LMI, composé de chercheurs des universités et des Think Tank du Sud et du Nord, dans le processus de prise de décision. L'établissement de passerelles avec des acteurs de la société civile et du monde professionnel (journalistes, parlementaires, activistes, artistes, acteurs religieux, etc.) contribue à un décloisonnement de la recherche et une meilleure appropriation des résultats de recherche. Enfin, la gestion de plus en plus collaborative, avec une équipe prête à évaluer les projets au fil de l'eau est un atout pour penser un fonctionnement plus agréable et efficace.

C'est fort de tous ces atouts que MOVIDA a pu se positionner comme un pôle scientifique de référence dans l'étude des mobilités dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne.

Faiblesses :

Le LMI MOVIDA est un laboratoire multi-situé qui regroupe sept institutions partenaires localisées en France (UMR LPED ; UMR PRODIG ; UMR URMIS), au Maroc (UIR, LEPOSH) et en Afrique de l'Ouest (l'URIC à l'UGB et l'IPAR au Sénégal, le GERMES à l'UAM au Niger) et dont le fonctionnement repose sur une direction collégiale. Le choix d'un tel dispositif de gouvernance a été guidé par le souci d'un équilibre institutionnel et paritaire avec l'exigence d'assurer une représentativité de l'ensemble des institutions partenaires dans laquelle cependant les missions et les responsabilités de chaque membre de l'équipe de direction sont clairement définies. Ce choix s'inspire également de l'expérience des deux dernières années de fonctionnement de MOVIDA et de celle du dispositif mis en place dans le cadre de la préparation du dossier de renouvellement du LMI (l'ensemble des réunions de la direction collégiale pour le montage du présent dossier s'est tenu en visioconférence au rythme d'une par semaine pendant 4 mois). Un tel dispositif, en raison de la distance liée à la dispersion du laboratoire

sur plusieurs pays, peut susciter éventuellement de la lourdeur dans son fonctionnement avec la nécessité pour les membres de la direction collégiale de se concerter pour prendre une décision. Cependant, cette difficulté est minimisée dans la mesure où les tâches sont bien réparties entre les membres et qu'il est prévu des actions de renforcement de leurs capacités au travail et à la gestion collaborative.

Des lourdeurs peuvent être également notées dans la gestion administrative et financière. La souplesse et la flexibilité que requiert un tel dispositif de partenariat entre plusieurs pays et plusieurs laboratoires peuvent être contrariées par des règles de fonctionnement administratif et comptable rigides. L'acceptation de la demande en cours d'un ingénieur de recherche par le LPED qui serait en charge des LMI et projets de recherche de l'UMR pourrait faciliter ces tâches de gestion et de coordination.

Le dialogue sciences-sociétés exige de développer des outils particuliers et de construire des discours qui « sortent du métier » de chercheur et pour lesquels celui-ci n'a pas souvent les compétences. Aussi, la volonté de s'inscrire au mieux à l'interface entre science et société nécessite la formation des membres de MOVIDA, qui ne sont pas familiers avec ce type d'écriture.

Menaces :

Les principales menaces qui pèsent sur l'environnement de MOVIDA sont liées au contexte sécuritaire de certains pays partenaires et à celui de la pandémie de la COVID 19 bien que ces deux questions puissent offrir l'opportunité de nouveaux questionnements pour le LMI dans la mesure où elles transforment les mobilités. Le contexte sécuritaire, notamment au Burkina Faso et au Niger, constitue un possible handicap en termes d'accès au terrain et de développement de certaines problématiques. Les chercheurs nationaux et internationaux ont ainsi été contraints de se retirer de certains terrains. Le contexte de la pandémie de la COVID 19 peut générer une augmentation des coûts des déplacements, voire un empêchement de voyager pour les terrains et l'organisation des ateliers. Elle revêt un risque de concentrer les efforts et les financements sur l'urgence sanitaire au détriment des recherches sur le moyen terme.

Opportunités :

Le LMI bénéficie de l'engagement et du soutien institutionnels forts des institutions partenaires d'appartenance des équipes et des laboratoires. Cet engagement s'est manifesté au cours de la première phase par les diverses facilitations accordées à ces équipes et laboratoires dans le cadre de la réalisation des activités de MOVIDA (Soutien logistique, parrainage de cérémonies d'ouverture d'ateliers et école d'été, mis à disposition de bureaux, de salles etc..). Il existe une demande des décideurs politiques, au-delà du tout sécuritaire, pour comprendre le phénomène migratoire dans ses diverses composantes (juridique, sociologique, géopolitique et économique...).

3. Descriptif

3.1. Objectifs scientifiques

Le projet de renouvellement du LMI MOVIDA s'inscrit dans les résultats et le bilan de la première phase tout en poursuivant les approches originales qui ont été développées au cours de ces dernières années. L'une d'entre elles est de considérer l'ensemble des formes de mobilités, actant d'un changement du paradigme des migrations ; l'objectif est ainsi de décrire et comprendre l'ensemble des formes de mouvements qui touchent les individus et les sociétés, ces mouvements s'articulant les uns aux autres, tout comme ils se retrouvent dans la complexité des trajectoires individuelles. Par exemple, des migrations dites économiques s'appuient sur des routes et des voies ouvertes par des circulations commerciales, ou des mobilités forcées réactualisent des chemins empruntés par les populations nomades ou par des migrants internationaux. Saisir la complexité des formes de mobilité, la manière dont elles s'articulent à différentes échelles spatiales, sociales et temporelles constitue une clé d'entrée privilégiée pour comprendre les dynamiques contemporaines qui touchent l'Afrique de l'Ouest et du Nord. Ces mobilités, et leur corollaire que sont les immobilités, participent à la reconfiguration des lieux, des groupes sociaux, tout comme les dynamiques de ces derniers modèlent ces différentes formes de mobilité et d'immobilité.

Dans cette perspective la question centrale de MOVIDA constitue une continuité, bien qu'elle soit à réinscrire dans des contextes spatiaux, politiques, économiques et sociaux en changement, tout comme les possibilités et les formes de mobilité ont connu d'importantes dynamiques au cours de ces dernières années. **Ainsi, dans quelle mesure les formes de mobilités contemporaines (migrations**

économiques, politiques, religieuses, initiatiques, familiales, touristiques, navettes, circulations transfrontalières, exils, nomadismes, transits, retours volontaires ou forcés, pèlerinages...) participent à la redéfinition des collectifs d'appartenances et des hiérarchies sociales, à la recomposition des territoires et à la transformation des gouvernances politiques ? Et réciproquement à quelles conditions ces configurations sociales, spatiales et politiques façonnent-elles les mobilités et migrations en Afrique ?

Les hasards de calendrier ont fait que MOVIDA a débuté au moment de la « crise migratoire » en Europe, qui a eu des conséquences fortes pour nombre de pays de l'Afrique sahélienne, contribuant à renouveler non seulement les formes de gouvernance des mobilités, mais aussi les organisations, les routes empruntées, voire le profil et les représentations de ceux qui sont mobiles. Si une partie des analyses touchant aux actions et aux politiques européennes en matière de migration et en direction de pays tiers, s'appuient sur les notions d'externalisation et de sous-traitance, le constat a été fait d'une diffusion et d'une réappropriation par ces mêmes pays tiers non seulement de la rhétorique de l'UE, mais aussi d'approches plus globales qui se condensent autour des aspects de fermeture, de contrôle et de sécurité. Ainsi, des pays tels que le Maroc, le Sénégal ou le Niger se sont engagés dans la construction de leur propre politique migratoire, qui ne peuvent être comprises uniquement sous l'angle du rapport de domination induit par le processus d'externalisation. Les organisations régionales africaines (CEDEAO, UEMOA, UA...) participent également de ces logiques d'appropriation, voire de la construction d'un discours propre sur la gouvernance des migrations et des mobilités. L'émergence de ces dynamiques propres, bien que construites dans un contexte d'extraversion qu'il convient de mieux décrypter, constitue un enjeu important pour l'analyse de la gouvernance. Au-delà de ces échelles nationales et régionales, des processus locaux sont aussi à l'œuvre, portés par des villes, des régions, soit en lien avec des logiques de projets, dans un dialogue entre acteurs locaux et acteurs internationaux, soit portés par des collectifs citoyens de migrants, d'anciens migrants et/ou leur famille. Si cette *diplomatie des villes*, que l'on voit émerger en Europe ou en Amérique Latine, via notamment la problématique de l'accueil, reste très balbutiante, voire inexistante, en Afrique subsaharienne et méditerranéenne, la place dévolue et prise par les acteurs de la scène locale est importante à analyser en regard de cette dynamique internationale. Notamment, pourrait se poser la question d'une spécificité des États dépendants dans ce processus, spécificité qui peut être analysée au sein de MOVIDA en comparant les dynamiques de part et d'autre du Sahara, entre Sahel et Maghreb.

Ces dynamiques politiques affectent les pratiques et les collectifs d'appartenance des migrants, tout comme ces derniers peuvent influencer sur les processus de gouvernance. Des travaux importants ont été menés sur les communautés d'opportunités qui se créent en migration en particulier dans les espaces de blocage, villes frontalières et de transit. Plus globalement, la notion de ressource a été mobilisée, entendue sous ses aspects économiques, sociaux, religieux et culturels ; si celle-ci peut se construire dans des temporalités brèves, au hasard des rencontres et des lieux traversés, se renouvelant tout au long des parcours, elle est aussi structurelle, renvoyant à des collectifs établis, telle la famille ou la communauté d'appartenance... Au-delà de ces constats, cette notion de ressource a été abordée surtout du point de vue de la mobilité, en tant ressource pour la mobilité. Aussi, alors que les formes de blocage se multiplient de l'Afrique subsaharienne à l'Afrique méditerranéenne, que nombre de migrants sont dans des situations de renoncement à la mobilité (facilitée parfois comme au Maroc, par des opérations de régularisation), cette notion de ressource est à mobiliser pour comprendre ces processus d'installation, d'ancrage, d'arrêt et/ou de renoncement à la mobilité. Ceci conduit à changer d'échelle temporelle, c'est-à-dire comment la ressource fait-elle ressource dans le temps ? Cette réflexion a été amorcée au travers de l'analyse du religieux ou des dynamiques familiales, mais mérite d'être approfondie en s'intéressant à d'autres catégories, comme les demandeurs d'asile ou les réfugiés, qui n'ont pas eu non plus l'opportunité de choisir leur lieu de vie. Cette analyse des ressources dans le temps long des trajectoires, comme dans la construction des aspirations se construit à différentes échelles spatiales ; celle du local, de l'ici et maintenant de la présence, comme celle de la dispersion et de la distance qui peuvent être mobilisables selon les liens.

Ces différentes approches des mobilités s'attachent à des lieux, à leur contextualisation, leur temporalité et aux enjeux sociaux, économiques qui s'y jouent. Ancrer la réflexion dans des lieux, que ce soit des villes, des routes, des espaces-carrefours ou de transit, conduit à interroger la manière dont ceux-ci sont travaillés par les différentes formes de mobilité. Ainsi, des corridors de circulations intenses se sont développés, par exemple entre le Maroc et le Sénégal ou sur la côte atlantique entre la Côte d'Ivoire et

le Ghana, ce qui interroge les articulations, les liens ou les contradictions entre des logiques économiques, qu'elles relèvent de l'informel ou non, des logiques politiques et sécuritaire qui oscillent entre ouverture et fermeture, et enfin des pratiques qui s'adaptent à ces contextes en mutation. La notion de circulation, devenue classique dans les études sur les migrations, est à réinterroger dans des contextes où se concentrent dans un même lieu des espaces marchands dont l'intensité dépend de leur connexion et du mouvement, et des espaces de contention où les individus se heurtent à des formes de contrôle, de blocage. Ces espaces ne sont pas antinomiques, mais sont au contraire, poreux, imbriqués les uns aux autres, permettant des passages, des revirements dans les trajectoires migratoires individuelles. Les présences, les absences et les circulations façonnent aussi ces lieux, participant de cette intégration de certains espaces urbains à un espace mondialisé et interconnecté.

3.2. Projet de recherche

En plaçant au cœur de notre approche l'analyse de toutes les formes de mobilité, l'objectif est de **montrer comment celles-ci participent non seulement aux reconfigurations sociales et spatiales des espaces que nous nous proposons d'étudier, mais aussi comment elles modèlent et remodelent les liens, les échanges et les circulations entre les lieux**. Les pratiques de mobilité travaillent ces espaces, en s'inscrivant dans des temporalités complexes, dépendantes de projets et aspirations individuels et collectifs, et des contextes politiques, économiques et sociaux. À l'inverse, les pratiques sont aussi reconfigurées en fonction de ces contextes.

Les trois axes développés ont pour ambition de saisir la complexité de ces processus en se centrant, premièrement, sur les collectifs d'appartenance analysés au travers des parcours de vie, des recompositions sociales et d'une reconstruction des imaginaires ; deuxièmement, selon une entrée plus spatiale, sur les lieux, en particulier les routes et les espaces urbains, et la manière dont ils sont travaillés par ces formes de mobilité ; et troisièmement, sur les dynamiques de la gouvernance de ces mobilités, l'émergence de collectifs citoyens constituant un axe qui interroge l'africanisation des politiques migratoires.

Axe 1. Parcours de vie, recompositions sociales et religieuses (Resp. : Mamadou Dimé, Marie-Laurence Flahaux et Sophie Bava)

Les mobilités actuellement observées dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne ont fait naître des dynamiques sociales et familiales inédites (Bredeloup, 2020). Celles-ci contribuent à transformer les référents identitaires et les appartenances sociales, familiales et religieuses des migrants, de leur famille et réseaux autant dans les pays de départ, de passage que d'accueil (Bava, 2018). Les migrants, par leurs trajectoires de vie et de mobilité, leurs valeurs, leurs réseaux et leurs statuts construisent de nouvelles façons d'être, d'être ensemble, de vivre leurs pratiques religieuses et culturelles. Leurs expériences de vie les amènent à innover sur les plans économiques familiaux, religieux culturels, ce qui les conduit à contourner les logiques sociales et institutionnelles habituellement utilisées pour les cantonner dans une assignation identitaire figée et essentialiste ainsi que pour les enfermer dans des catégories administratives rigides (Khrouz 2019).

Les mobilités et les migrations sont ainsi façonnées par les représentations des individus, leurs imaginaires, leurs parcours familiaux, sociaux ainsi que par leurs appartenances religieuses également en mouvement. Par ailleurs, par leurs circulations et leurs ancrages, les migrants participent à la recomposition des sociétés qu'ils traversent, dans lesquelles ils s'installent et d'où ils viennent. Cet axe explore les liens entre mobilités, migrations et parcours de vie d'une part et transformations familiales, recompositions sociales et religieuses d'autre part.

(a) Le premier volet de cet axe porte sur **les parcours de vie des migrants**. La migration n'est pas l'apanage des populations jeunes ou adultes. Des catégories diverses se retrouvent sur les routes dont les enfants et les adolescents, les personnes âgées et les femmes. Ces derniers participent à une réinvention des liens familiaux et sociaux en migration du fait des contraintes socio-économiques et administratives qu'ils rencontrent sur les routes ou dans les pays d'accueil. Leurs expériences de vie les amènent à développer des stratégies et à remettre en question des hiérarchies sociales et des allégeances générationnelles et religieuses. Elles les conduisent à bousculer des normes sociales, des rapports conjugaux et des rôles matrimoniaux.

Nous nous intéresserons ici à **ce que la migration implique comme transformations dans les trajectoires de vie des migrants, ainsi que dans les arrangements familiaux, les activités professionnelles et les modes de vie des migrants**. Nous étudierons aussi des pans spécifiques de leurs vies, que ce soit sur le plan administratif, leurs parcours scolaires, religieux, leurs expériences en termes de santé et/ou de justice. Dans quelle mesure et de quelle façon les parcours ou trajectoires de vie des migrants sont-ils façonnés par les circonstances de la migration, par leurs aspirations, et par les opportunités et obstacles qu'ils rencontrent, que ce soit avant de migrer, pendant leur voyage, dans le lieu d'ancrage et d'installation ou après le retour dans le pays d'origine ?

Les recherches s'intéresseront aux expériences socio-professionnelles de migrants hautement qualifiés ou non, comme celles des professionnels de santé ouest-africains ayant migré en Europe, des migrantes saisonnières marocaines en Espagne, de chercheurs d'or africains à Kedougou au Sénégal, d'Européens en Afrique de l'Ouest, et d'enfants et adolescents migrants à Ziguinchor. Elles porteront sur divers autres pans des trajectoires. Les parcours d'éducation seront analysés ; ceux des jeunes filles migrantes au Niger, des étudiants marocains en France, et des étudiants subsahariens au Maghreb. Les investissements et réinvestissements politiques feront l'objet de recherches également, notamment à travers le cas des mobilités sénégalaises en Afrique centrale. Les recherches permettront aussi de mieux comprendre l'effet des politiques migratoires sur les parcours des réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes au Niger, sur ceux des migrants - notamment sénégalais - régularisés au Maroc, et ceux des migrants africains au Brésil et aux États-Unis. Des travaux seront aussi menés sur les projets de réinstallation précédant la décision du retour au Sénégal, ainsi que sur le vécu après un retour volontaire ou humanitaire depuis la Libye ou le Maroc, et sur la réinstallation au Sénégal, au Niger, ou en Afrique centrale.

(b) Le deuxième volet explore **les transformations familiales et les effets de la migration sur la famille, que celle-ci ait migré ou non**. Comment les familles s'organisent-elles, comment évoluent-elles et quelles stratégies développent-elles à l'étranger, ou lorsqu'elles sont contraintes de vivre à distance ?

Divers aspects de la vie familiale seront étudiés, tels que l'accès au mariage et plus globalement au droit de la famille pour les migrants subsahariens au Maroc, les relations intergénérationnelles, les rapports conjugaux et les évolutions dans le mariage, la scolarisation et déscolarisation des enfants et d'autres sujets en lien avec l'intégration des familles de migrants. Les stratégies familiales des migrants à Ouagadougou, à Rabat, Agadir seront étudiées dans ce cadre, ainsi que les motivations des migrations familiales des Marocains de classes moyennes et supérieures au Canada, et les stratégies identitaires et citoyennes des migrants et descendants de migrants burkinabè au Ghana.

(c) Le troisième volet concerne les **mobilités et les recompositions sociales et religieuses**. D'une part, il analyse le rôle des changements sociaux dans les pays d'origine, de passage et de destination ainsi que les imaginaires et représentations qui en découlent pour les individus sur leurs décisions de départ et de retour. D'autre part, il s'intéresse aux recompositions sociales induites par les migrations, notamment sur le plan culturel, politique et religieux. L'engagement citoyen et la participation politique des diasporas et le rôle des migrants qui circulent ou qui retournent dans leur pays d'origine avec des projets culturels ou politiques seront analysés, ainsi que la question des objets et des techniques qui accompagnent les migrants et qui transforment les pratiques dans les lieux qu'ils investissent. Une attention particulière sera aussi accordée aux questions liées à la redéfinition des appartenances religieuses et culturelles en migration ainsi qu'à la pluralité religieuse, aux conversions et à la transformation des discours religieux. Les migrants circulant entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique méditerranéenne s'installent de manière plus pérenne dans les pays frontaliers où de nombreuses instances religieuses ou confessionnelles – Églises, universités islamiques, ONG, associations – ont instauré un véritable marché religieux pour les accueillir, les former et les insérer socialement, un marché à la frontière entre le religieux, le politique et le droit. Parmi elles, les Églises protestantes dites néo évangélistes se révèlent les plus attractives et donnent un « second souffle » à des Églises auparavant délaissées. Mais les institutions liées à l'Islam rencontrent elles aussi des changements notoires. Autant d'initiatives qui réinterrogent les États africains sur les questions de migration et de développement d'un pluralisme religieux. Les travaux au sein de Movida montrent que la religion est une ressource spirituelle mais aussi matérielle pour les migrants qui prennent la route souvent pour de nombreuses années. La

migration transforme aussi les religions ; elle redynamise des espaces religieux en déclin, crée de nouvelles vocations religieuses au sein des populations dans la mobilité, cautionne la création d'associations, mobilise des ONG confessionnelle ou non, et pousse les sociétés d'accueil à s'interroger sur leur rapport au religieux. Les réponses peuvent parfois être virulentes ou, tout du moins, divisées de la part des populations et des États.

Seront menées diverses recherches, touchant par exemple aux perceptions réciproques autour de la migration entre les ex-migrants, les non-migrants et les migrants au Niger, aux migrations et changements religieux en pays lobi au Burkina Faso, aux formations religieuses à l'échelle trans-méditerranéenne, à la migration et au pluralisme religieux au Sénégal, Maroc et en Afrique centrale, aux spiritualités et expériences migratoires en contexte urbain au Sénégal, et au retour des étudiants sénégalais formés au Maroc et en Égypte dans des instituts religieux musulmans au Sénégal et Mali, ou des migrants d'Afrique centrale chrétiens au Maroc.

Axe 2- Mobilités Africaines, afropolitanisme et villes mondialisées (Resp. : Nora Mareï & Mehdi Alioua)

Appréhender les lieux et les liens des mobilités et circulations intra-africaines (et leurs prolongements hors du continent) est l'objectif principal de cet axe. Les recherches en cours, sur des terrains allant du Maroc au Golfe de Guinée, sans oublier les pays enclavés de la région, amènent à ancrer davantage la réflexion de Movida dans le spectre des mobilités africaines et leurs effets sur la métropolisation (Mareï, Debrie, Lombard, 2019). En effet, c'est dans les grandes villes que les brassages de population et leurs effets économiques et sociaux sont les plus visibles. Suivre les routes des Africains mobiles ou encore celles des biens, des objets, des savoirs et des techniques qui s'échangent de plus en plus entre Africains, identifier les lieux d'échange et d'ancrage, les circuits et les filières qui se mettent en place sont les logiques méthodologiques et conceptuelles que suivront les travaux menés dans cet axe.

(a) L'essor des mobilités intra-africaines

L'Afrique est le continent où les mobilités et les circulations (interurbaines, régionales, internationales) sont les moins fortes au monde. Mais elles connaissent ces dernières années une croissance remarquable qui vient chambouler de nombreuses organisations territoriales. **De ces mobilités émergent des villes cosmopolites, connectées et dynamisées par ceux qui bougent**, de villes en villes, de pays en pays, et s'y installent. Flux aériens en croissance constante et grands échanges maritimes interportuaires composent aujourd'hui avec des « petites » circulations et alimentent ainsi des réseaux de transport variés, parfois parallèles aux grands flux, de plus en plus denses, pas toujours complètement formels, et parfois encouragés par les États dans le cadre du renforcement des échanges régionaux ou transfrontaliers. La multiplication de ces flux, sensiblement différents de la migration mais qui parfois s'y articulent, transforme durablement les lieux (frontières, villes, gares, aéroports, marchés, quartiers « afropolitains ») et liens africains (routes, offre de transports, dispositifs réglementaires ou organisationnels locaux et internationaux).

(b) La ville afropolitaine

Ces **mobilités et brassages remodelent les villes à partir des quartiers d'installation des migrants, nationaux ou internationaux, fabriquant ainsi de la ville « afropolitaine »**. Elle se construit aussi à partir d'activités professionnelles autoproduites, souvent dans le commerce international et le transport de personnes et de marchandises, fabriquant par le bas une ville largement mondialisée (Tarrus, 2002). Ces activités sont parfois produites dans les rues, les parkings, à côté des grands marchés, des grandes gares. Elles modifient les structures commerçantes et les modes de consommation préexistants (par exemple croissance des commerces proposant des produits « afro » au Maghreb et inversement). Ces changements questionnent l'intégration des communautés installées à l'étranger, leur acceptation non seulement juridique mais également économique, sociale, et dans les paysages urbains. Les réseaux de migrants, s'entremêlent ainsi aux réseaux de commerce et de transport, connectent les espaces, et participent pleinement aux processus de recomposition des territoires africains.

(c) Réseaux et connexions transafricaines

De nombreux régimes de mobilité sont ainsi portés par des populations hétéroclites dont la mobilité est intimement liée aux profonds changements qui s'opèrent dans les sociétés africaines.

Ces dernières sont de plus en plus globalisées, et évoluent dans des réseaux de circulation multi-scalaires. Ces dynamiques ne peuvent plus être comprises uniquement localement, en observant un seul et même lieu. Il faut pouvoir les aborder à la fois **en multipliant les observations mobiles et multi-situées**, en suivant les mobilités des hommes et des objets pour le dire autrement, et en variant les échelles afin de comprendre les effets sur les territoires locaux comme sur les réseaux transnationaux (Retaille, 2012, Brenner, 1999). L'ère de la mobilité africaine questionne ainsi nos manières de penser les territoires africains. Connections, nouveaux rapports aux espaces urbains et cosmopolites, lieux de la mondialisation africaines constituent des enjeux scientifiques renouvelés, qui traverseront abondamment nos réflexions sur les mobilités et les migrations africaines. L'axe des États littoraux qui va du Maroc à la Côte-d'Ivoire est particulièrement sensible à ces dynamiques : y sont retrouvés des flux de tous les types, depuis des filières agricoles solidement structurées entre Nord et Sud jusqu'à des petites mobilités de subsistance en passant par un nombre croissant de "businessmen et women" dans le commerce ou le transport et qui vivent des échanges transnationaux.

Axe 3. Politiques migratoires, citoyennetés et fabriques du droit (Resp. : Delphine Perrin, Harouna Mounkaila et Stéphanie Lima)

Les pays d'Afrique méditerranéenne et sahélo-saharienne ont ceci de commun qu'ils sont amenés à définir de manière novatrice des politiques migratoires et des cadres juridiques, pour leurs nationaux, pour les étrangers, et pour les réfugiés. Comme les divers travaux ont pu le démontrer, ces « fabriques » politiques et juridiques sont liées à l'influence d'une multiplicité d'acteurs externes (UE et ses États membres, agences internationales) (Boyer, Mounkaila 2018), mais aussi aux ambitions et intérêts divers d'acteurs africains – États, ONGs, organisations régionales. Elles sont connectées à un ensemble de facteurs (sécuritaires, diplomatiques, géopolitiques, économiques, financiers, sociétaux) (Cassarino 2018) dont l'interaction varie dans l'espace et dans le temps. Les travaux de recherche au Maroc, au Niger, au Sénégal, au Mali et en Tunisie notamment amènent à distinguer des processus en cours, que les chercheurs de Movida entendent explorer dans la poursuite de leurs analyses.

(a) Régionalisation et africanisation des discours de politiques migratoires

L'ambition des États africains de développer **une « approche africaine » des migrations, distincte d'une approche européenne, voire internationale, s'est récemment renforcée**. Or, au cours des quinze dernières années, les États d'Afrique méditerranéenne et sahélienne ont dans leur ensemble légiféré et pris des mesures dans un sens répressif sur les migrations, sans améliorer l'accès à la légalité et aux droits, à l'exception du Maroc (Perrin 2020). Au-delà même des réformes récentes, les cadres juridiques sont restrictifs pour l'accès au séjour, au travail ou à la nationalité, et les pratiques mettent à mal la libre circulation prévue par les accords bilatéraux et régionaux (notamment au sein de la CEDEAO).

Parce que ces dynamiques d'africanisation sont désormais prégnantes à diverses échelles (discours nationaux, positions intergouvernementales, cadre conceptuel de l'UA, nouvelles étapes dans la libre circulation), et parce qu'elles rejoignent des ambitions semblables dans d'autres domaines (afropolitanisme, mouvements de conscience africaine), il s'agit **d'intégrer dans l'analyse des fabriques politiques et juridiques sur les migrations les dimensions régionales, mais aussi historiques et identitaires**.

Cette recherche de la dimension africaine des politiques migratoires s'appuiera sur la prise en compte plus importante des échelles régionales (CEDEAO, UA, CENSAD) dans l'analyse des politiques publiques. Elle reposera également sur une démarche comparative déjà suivie par plusieurs membres de Movida (Mazzella et Perrin 2019), qui sera élargie et approfondie, notamment en dépassant les aires linguistiques et régionales (par ex. Nigéria).

(b) Politisation des migrations et citoyennetés en mouvement

Dans les pays de la région, la question des migrations s'est vue soudainement apposer un discours politique et de nouvelles règles juridiques, alors qu'elle n'était jusqu'alors pas objet de débat et d'action publiques. Cette **juridicisation de la migration** a eu ou est en passe d'avoir deux effets sociétaux notables. Le premier est de susciter **la politisation de la question migratoire**, d'amener un ensemble d'acteurs à investir ce champ, à se positionner et à tenter d'influer sur l'approche politique et juridique des migrations. Ce processus est particulièrement notable au Maroc, où médias, personnels politiques, sociétés civiles, autorités administratives débattent et agissent, orientent l'évolution de la gestion des

migrations. Le second effet de cette juridicisation est de provoquer une **évolution de la place du droit dans les sociétés**. Jusqu'ici considéré comme l'instrument, souvent délétère, de l'État, le droit est de plus en plus mobilisé par d'autres acteurs (sociétés civiles, migrants à titre individuel ou collectif) en tant que revendication ou même à titre, à leur tour, d'instruments pour faire valoir l'accès aux droits et le changement du droit et des politiques. Il s'agit donc d'explorer ces nouvelles formes d'exprimer les citoyennetés par la mobilisation de la ressource juridique.

Au côté de la juridicisation, la **judiciarisation de la migration** par les autorités étatiques constitue aussi une dynamique récente que l'on a pu observer dans les années 2000 en Afrique méditerranéenne et qui est marquante au Niger depuis 2016, avec la mise en œuvre de la loi contre le trafic de migrants. L'exploration des décisions de justice, encore peu pratiquée dans la région (Spijkerboer 2020), permet de comprendre la manière dont est interprété et appliqué le droit, d'évaluer ce qui est à l'œuvre en termes d'interactions entre divers acteurs sur le territoire, et d'étudier l'impact sur certaines catégories de personnes. Elle permet aussi de fournir des éléments qui pourront être utilisés par d'autres acteurs (avocats, sociétés civiles, migrants), encore peu aguerris à ces moyens.

Alors que s'impose à ces États (Niger, Mali, Sénégal) l'injonction de gestion et de contrôle des migrations internationales, leur propre dynamique de construction territoriale et de développement local se trouve mise à mal, malgré des réformes de décentralisation à l'œuvre depuis plusieurs décennies (Idelman, Marie, 2010 ; Coulibaly, Lima, 2017 ; Boyer, Mounkaïla, 2018). Une nouvelle rhétorique, celle de la territorialisation des politiques publiques, les incite désormais à penser les causes et les conséquences de la migration internationale, dans un espace défini, celui des collectivités territoriales. Ce prisme du territoire local participe d'un enfermement qu'il s'agit d'interroger, alors que dans le même temps l'engagement de la diaspora dans les arènes politiques locales et nationales passe par de nouvelles formes de citoyenneté en mouvement, migrante et translocale (Diouf et Fredericks, 2013 ; Mbembe, 2013). D'un côté, selon certains discours politiques et médiatiques, les « migrants » seraient des individus déracinés, déterritorialisés. D'autre part, ils peuvent être perçus comme des citoyens « extraordinaires », engagés dans le développement de leur localité d'origine. Une question reste donc ouverte : les exilés sont-ils des acteurs politiques et territoriaux comme les autres ? La perspective comparative sera particulièrement mobilisée pour répondre à cette interrogation.

(c) Politiques et stratégies de retour

Depuis quelques années, l'espace de circulation entre le sud et le nord du Sahara est travaillé par la mise en place de politiques migratoires restrictives ainsi que l'insécurité et les conflits qui caractérisent des pays comme la Libye, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. D'un côté, la reconfiguration des modalités de gestion des migrations qui en résulte du fait du contrôle des frontières et des logiques de blocage des déplacements, se traduit par une inversion des flux avec la multiplication des expulsions et des politiques de reconduite et d'aide au « retour volontaire » (Aguillon 2018) qui dessinent un espace réticulaire fait de centres d'accueil et de transit qui jalonnent les routes et qui sont connectés à des espaces de départ. D'un autre côté, les conflits et l'insécurité sur les routes et dans les lieux de passage s'accompagnent de formes de violence multiples contre les personnes en mobilité : violence du racket et du contrôle sur les routes et aux frontières des États, violence de l'exploitation en Algérie et en Libye, violence des conflits avec quatre foyers majeurs que sont le bassin du Lac Tchad, le foyer libyen, le Nord Mali et le triangle frontalier Mali-Niger-Burkina Faso.

Face à un tel contexte, il s'agit de comprendre les changements intervenus ou en cours dans les circulations et les reconfigurations des routes migratoires inter et intra régionales en lien avec la mise en place des dispositifs de contrôle et d'assistance aux migrants dans différents espaces. L'objectif est d'interroger d'une part **les nouvelles routes qui se dessinent depuis l'Afrique de l'Ouest vers le Maghreb et l'Europe**. Comment les routes se reconfigurent-elles face aux nouvelles modalités de gestion des migrations ? Quelles sont les **reconfigurations des espaces classiques de la migration** (par exemple des lieux carrefours du transit) ? Il s'agit d'analyser la construction de ces différents lieux en fonction des temporalités propres au passage ainsi que les parcours de ceux qui les habitent, parfois ponctuellement, parfois dans la durée. L'objectif est donc aussi de **questionner la notion de retour**, de saisir les trajectoires familiales, sociales, économiques des migrants de retour.

À cette inversion des mobilités, qui est associée au questionnement de la notion de retour, s'ajoute une recomposition des lieux de blocage en lien avec l'émergence de la **question de l'asile et de la protection** en particulier au sud du Sahara. Au Niger, le processus de construction d'un espace de protection et de l'asile vise à toucher non seulement les victimes des conflits des pays limitrophes, les

déplacés internes, mais aussi les personnes en demande de protection en transit au Niger ou expulsées, refoulées, rapatriées d'Algérie et de Libye. L'émergence d'un espace de protection participe à une catégorisation des personnes alors qu'elles sont sur la route, celles pouvant circuler entre espace de la migration et espace de protection selon les moments de leur vie, les contextes ou leurs aspirations. Il s'agit de questionner la situation et le positionnement de différentes catégories de personnes : les réfugiés, les demandeurs d'asile et certains migrants. Comment les personnes en situation de déplacement ou de blocage s'insèrent-elles dans l'espace de protection ? A l'inverse comment des personnes qui relèvent de l'espace de protection s'orientent-elles vers la migration ?

Transversalités méthodologiques : « Mobilités tout azimut » (Resp. : F. Boyer)

L'analyse de toutes les formes de mobilité et des recompositions sociales, spatiales, économiques et politiques qui leur sont liées s'appuie sur une démarche méthodologique éprouvée lors de la première phase de MOVIDA, qu'il s'agit aujourd'hui de consolider et de structurer. Les terrains partagés constituent ainsi un outil important, qui permet de mettre en œuvre conjointement des approches pluridisciplinaires et des approches comparatives, bien que ces dernières aient été moins développées jusqu'à présents. Cette pratique de terrain collective rassemble deux ou trois chercheurs de MOVIDA sur un même espace ; soit ils travaillent sur un même espace, mais avec des thématiques et approches disciplinaires différentes, soit ils ont en commun une question de recherche qu'ils développent sur le terrain de l'un et/ou de l'autre, en plus de leur propre terrain. Une telle approche collective permet de construire des transversalités et d'affirmer notamment la complémentarité des différents axes de recherche déclinés précédemment. Elle ouvre la possibilité de développer par le terrain une démarche comparative qui sera renforcée lors des terrains partagés à venir, tout comme elle permet de *suivre les mobilités* dans différents espaces et temporalités. Enfin, ces expériences de terrain partagé sont aussi des expériences de pluridisciplinarité en acte, tant dans le dialogue entre chercheurs face à des situations de terrain originales, qu'à l'échelle individuelle dans la familiarisation, l'apprentissage des outils méthodologiques propres à une autre discipline.

Dans la continuité des terrains partagés, le développement d'écriture alternative, également éprouvé lors des premières années de MOVIDA sera poursuivi. Cette dimension ne s'inscrit pas uniquement dans la volonté d'une meilleure valorisation de nos travaux de recherche, mais a pour objectif de mettre en place une démarche de recherche associant des personnes d'horizons divers, artistes ou journalistes en particulier. Ce croisement de regards constitue de notre point de vue une plus-value importante pour le travail de recherche, qu'il convient de développer. Des liens existent déjà entre des artistes et chercheurs au Maroc, et au Niger des liens devraient être mis en place entre le GERMES et la filière « Arts du spectacle » de l'UAM, via la réponse à un appel d'offre ANR-AFD.

3.3. Projet de formation et de valorisation

Formation à la recherche par la recherche (Resp. M. Dimé, S. Lima, H. Mounkaila)

Lors de la seconde phase de MOVIDA, les expériences et dispositifs de formation déjà éprouvés seront poursuivis. L'expertise et les réseaux des membres de MOVIDA viendront soutenir la nécessaire articulation entre formation et recherche et proposer des dispositifs et des actions de formation à la recherche pluridisciplinaire sur les mobilités depuis le niveau master jusqu'à celui du doctorat et du post doctorat. Notre ambition est d'attirer des étudiants vers la recherche dans le champ des migrations afin de promouvoir la relève scientifique sur cette thématique. Notre défi est de former une masse critique de chercheurs de haut niveau capables de s'insérer professionnellement dans les universités publiques, les centres de recherche, les think tank ou encore les ONG. Nous nous appuyerons également sur le service renforcement des capacités de l'IRD qui pourrait accompagner quelques actions de formations également.

(a) La promotion des co-encadrements de masters et des co-tutelles de thèses

Former à la recherche nécessite des capacités d'encadrement qu'il s'agit de développer dans les prochaines années (soutenances d'HDR). Des co-encadrements de mémoires de master et des co-tutelles de thèse sont encouragés, entre les universités membres du LMI. Les actions déjà menées dans ce domaine ont montré qu'il s'agit d'un dispositif très utile pour l'encadrement rapproché des étudiants et pour un soutien scientifique diversifié. La participation à des jurys de thèse et de mémoires de master

est fortement promue entre les membres du LMI. Les doctorants (et aussi les post-doctorants) rattachés au projet bénéficieront plus particulièrement du soutien des membres du LMI concernant leurs besoins de formation, tout en s'assurant de leur insertion au sein de la dynamique collective de recherche.

Nous participerons aussi à des appels à projet afin de partager nos compétences et renforcer les formations existantes, comme c'est le cas avec l'ANR PEA 2020 (Partenariat avec l'enseignement supérieur Africain) auquel nous répondons avec l'Institut SoMuM d'Aix-Marseille-Université et l'Université Abdou Moumouni au Niger.

(b) Le renforcement des dispositifs de formation existants

Dans la continuité de la première phase, nous **appuierons l'offre de formation des masters existants dans les universités partenaires**. Nous pourrions aussi amorcer de nouvelles initiatives et les consolider par des actions collectives (niveau master et doctorat).

Face à l'offre de formation existant en Master dans les universités partenaires, le collectif de chercheurs et d'enseignants-chercheurs du LMI opte pour le **renforcement des parcours déjà mis en place, par le montage de modules complémentaires labellisés « Movida »**. Ce volet est décliné en fonction des pays où MOVIDA est présent :

Au Sénégal, des membres de MOVIDA dispensent des enseignements dans le Master interdisciplinaire « Migrations Internationales et Relations Interculturelles » (MIRI), domicilié à l'IPDSR (Université CAD de Dakar, ED ETHOS) et dans le master de sociologie à l'UGB de Saint-Louis. La mise en œuvre de modules labellisés « Movida » devrait contribuer à la pérennisation des acquis du LMI à l'UGB et à renforcer le dispositif de formation et de recherche sur les migrations dans cette université.

Au Maroc, à l'Université Internationale de Rabat, il existe un parcours « Mobilités, migrations et circulations » mis en place par des membres de MOVIDA. En plus de ce parcours, il est prévu l'ouverture d'un master « Migrations » en 2020 ou 2021. Plusieurs membres de MOVIDA sont déjà sollicités pour intervenir dans ce master à travers des enseignements sur diverses thématiques, des co-cadrements et la participation à des jurys de mémoire. L'ouverture de ce parcours à l'UIR offrira un débouché pour les étudiants des universités partenaires (UAM et UGB) puisque l'UIR compte mettre en place un système de bourses à destination des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne.

Au Niger, les masters des départements de géographie et de sociologie de l'Université Abdou Moumouni et de l'université de Zinder tout comme les parcours doctoraux dans cette université représentent des dispositifs de formation susceptibles d'attirer des étudiants désireux de se spécialiser sur les questions migratoires. Des membres de MOVIDA assurent depuis trois ans un module sur les migrations dans le master « Relations internationales, études de sécurité, gestion des conflits et politiques de paix » à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques. Une réflexion est aussi en cours au sein du GERMES pour la construction d'un parcours de formation certificative, sur la thématique des migrations internationales au niveau master, associant des intervenants du monde de la recherche et du monde professionnel. D'une durée d'un an, l'objectif d'un tel parcours est, d'une part, de consolider les acquis des étudiants de Master en géographie ou sociologie et, d'autre part, de répondre à une demande émanant des professionnels du développement et/ou de l'humanitaire en quête d'un personnel formé sur cette thématique dans une perspective pluridisciplinaire.

Au-delà des formations dans les universités partenaires, les membres de MOVIDA interviennent aussi dans différents Masters, avec lesquels il est possible de nouer des partenariats, en proposant des interventions ponctuelles complémentaires avec une ouverture disciplinaire :

- Master 2 « Politique européenne et Action transnationale et Dynamiques politiques et Mutations des Sociétés » à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence (D. Perrin)
- Master SOCDEV de l'Université de Bamako (S. Lima)

(c) L'organisation d'Écoles d'été itinérantes

Au niveau doctorat, des Écoles d'été annuelles et itinérantes seront organisées pour les doctorants membres du LMI et d'autres doctorants travaillant sur cette thématique.

L'objectif est de concevoir des modules annuels d'enseignement-recherche de deux semaines, mobilisant l'ensemble des membres du LMI, dans une optique résolument régionale et pluridisciplinaire. Ces écoles seront articulées aux formations existantes avec pour objectif de les faire valider par les écoles doctorales des institutions partenaires. Chaque école sera centrée sur une thématique particulière, renvoyant à une approche transversale des axes scientifiques.

MOVIDA a capitalisé de l'expérience dans l'organisation d'écoles d'été et d'écoles itinérantes sur des thématiques contribuant à renforcer les capacités théoriques, épistémologiques, méthodologiques et rédactionnelles des étudiants au doctorat et au master. Ces écoles d'été se révèlent des cadres d'échange stimulants et productifs. Forts de cette capitalisation des expériences antérieures et de l'expérience du GERMES dans l'organisation d'écoles d'été, l'objectif est de mettre en place une session annuelle dans chaque pays (Maroc, Sénégal, Niger, France, Burkina Faso).

(d) Les **résidences d'écriture scientifique**

Le dispositif de résidence d'écriture a été expérimenté lors de la première phase, et il s'est révélé efficace en termes de production scientifique et d'encadrement des étudiants et des chercheurs. Ce dispositif sera développé via l'organisation chaque année une résidence d'écriture réunissant chercheurs et étudiants du MOVIDA et/ou artistes et journalistes. Les résidences d'écriture seront consacrées à un travail de co-correction des chapitres de thèse, d'ouvrage et d'articles. Elles pourront aussi s'orienter vers des moments de co-écriture soit entre chercheurs, soit entre chercheurs et/ou artistes et journalistes. Comme des membres du LMI envisagent de soumettre un dossier d'HDR, les résidences d'écriture pourront constituer pour ces chercheurs des périodes propices à la rédaction des éléments constitutifs de leur dossier.

(e) L'organisation d'un **séminaire mensuel en ligne**

Un séminaire mensuel en ligne permettra aux membres de MOVIDA de tous les pays de garder le lien et de susciter des échanges au niveau individuel et collectif (intra et inter axes). Ces séminaires pourront mettre l'accent sur des entrées thématiques ou méthodologiques (en particulier sur la perspective comparative). Ils seront aussi l'occasion de restituer les terrains partagés. Ces séminaires seront mis en ligne sur le blog de MOVIDA, selon un système de podcast.

En complément, un **cycle de séminaires estampillé MOVIDA** pour mettre à profit les déplacements des membres du LMI, mais pas uniquement. Celui s'appuiera sur des séminaires établis comme les Fada du GERMES à Niamey, les séminaires « Les circulations en Afrique » et MoRéMi (Mobilités, Réseaux, Migrations) du LISST, ou encore les Cafés sociologiques à l'UGB. Des espaces de débat régulier sont en cours de structuration au sein de l'IPAR, ils pourront s'intégrer à ce dispositif.

(f) L'appui scientifique et financier aux étudiants

Les masterants et doctorants du LMI seront **accompagnés tout au long de leur parcours, par des temps de formation et des appuis à la recherche** (appui au terrain, ateliers d'écriture, soutien à la publication, soutien à la diffusion). Diverses formules de soutien seront mises en place : soutien à la réalisation d'enquêtes de terrain, appui pour la participation à des événements scientifiques, etc.

(g) Les **mini-MOOC** sur le blog de MOVIDA

La formule de mini-MOOC a été mise en place au cours des années précédentes à travers l'enregistrement d'une dizaine de vidéos d'une durée de 15 mn à sur le thème générique de la migration comme ressource. Ces enregistrements, mis en ligne sur le site de MOVIDA attirent l'intérêt de nombreux internautes. La formule des mini-MOOC sera poursuivie et complétée par la mise en ligne des ateliers thématiques MOVIDA.

Movid'action (Resp. : C.O. Ba et F. Boyer)

Lors de la première phase de MOVIDA, un accent particulier a été mis sur le dialogue science-société et/ou le dialogue science-politique avec comme objectif de contribuer à la diffusion de nos recherches hors des sphères académiques. Des collaborations ont été nouées avec différentes organisations de la société civile et avec des think tank (IPAR, Alternatives Espaces Citoyens, GADEM, Timbuktu Institute...). L'objectif est de consolider ce réseau d'acteurs en le structurant au sein d'un axe du LMI, **Movid'action**, conçu comme un **espace d'échanges et d'actions visant à promouvoir d'une part la diffusion de nos résultats de recherche vers des publics larges et engagés dans l'opérationnel et d'autre part à construire un dialogue permanent entre la recherche et la société.**

Au sein de Movid'action, qui mobilisera l'ensemble des membres du LMI, seront développés et approfondis les outils ayant fait leur preuve dans la phase précédente, tout comme de nouveaux outils pourront être testés et développés. Au sein de cette boîte à outils, un premier volet touche à la

déconstruction des idées reçues, en construisant des vecteurs de communication plus abordables que des articles scientifiques. Un second volet s'intéresse à la diffusion des résultats de recherche proprement dits, via des supports accessibles tant aux décideurs qu'aux acteurs de terrain. Ces différents outils ont pour objectif de contribuer à la construction de plaidoyers, tout en ayant la capacité de s'adapter aux contextes et aux types d'acteurs ciblés.

Movid'action s'inscrit dans la continuité de ce qui est l'une des particularités de ce LMI, mieux se positionner à l'interface entre science et société et permettre à la recherche d'offrir des outils à la communauté et aux praticiens, à travers le développement d'outils de dialogue. En cela, les partenariats avec des think tank seront développés, avec l'appui de l'IPAR, membre du consortium de MOVIDA, d'autres liens seront approfondis en particulier avec le Timbuktu Institute (présent au Sénégal, Mali, Niger et Mauritanie) et le réseau des Think Tank de l'UEMOA (Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal...), avec lequel des échanges ont déjà eu lieu, notamment autour des aspects d'emplois de jeunes, de mobilité et religion.

(a) « La claqué aux idées reçues »

Cette rubrique du blog de MOVIDA sera développée, toujours via la **construction de cartes postales** (téléchargeables sur le blog), visant à diffuser un message concis, sur la base d'une question précise ou d'une affirmation allant-de-soi du type « on dit que... », et s'accompagnant d'une illustration. Parmi les thématiques qui pourront être abordées dans cette nouvelle série de cartes postales, on peut citer par exemple la définition de certaines catégories de la migration spécifiques ou non à l'Afrique de l'Ouest (aventurier, exilé, demandeurs d'asile, circulation, expulsion...). Également pourront être synthétisés les systèmes migratoires propres à chacun des pays ouest et nord-africains, afin de sortir d'une vision homogénéisante des « migrations africaines ».

Si ces cartes postales peuvent être distribuées, téléchargées, elles peuvent aussi se concevoir comme des **outils pédagogiques interactifs** pouvant servir de supports lors de formations que les membres de MOVIDA sont amenés à faire régulièrement auprès d'acteurs de la société civile, de parlementaires, de journalistes, d'élèves... En ouvrant sur une question ou sur une affirmation du type « on dit que... », ces cartes postales permettent de susciter un débat entre les participants et de construire progressivement une analyse dans l'interaction.

Prolongeant ces cartes postales, il est prévu depuis 2020 de concevoir des **outils sonores** selon le même principe qui sont diffusables et téléchargeables sur des téléphones portables. Cet outil ouvre vers une possibilité accrue d'usage des réseaux sociaux et des nouvelles technologies de communication. Ce volet est en place via un partenariat entre des chercheurs et experts de MOVIDA et de l'IPAR et la fondation Heinrich Böll Stiftung, pour développer une recherche-action au Sénégal sur l'utilisation des cartes postales contre les idées reçues en migration.

(b) **Élaborer des policy briefs**

Cette rubrique « La claqué aux idées reçues » vise aussi à être enrichi avec un outil, relativement classique, mais peu usité par les chercheurs de MOVIDA, les « policy briefs ». Dans ce cadre, la participation de l'IPAR qui compte en son sein des chercheurs et experts formés à ce type d'exercice constitue un apport important, en particulier dans la construction d'un discours en direction des acteurs politiques et de l'opérationnel. Un système de formation au sein de MOVIDA, en fonction des compétences de chacun sera mis en place afin de familiariser les membres qui ne le sont pas avec ce type d'écriture. Par ailleurs, il sera fait appel aux services culture scientifique de l'IRD, qui dispose aussi d'une expertise dans ce domaine.

Progressivement, au cours de la première année, l'objectif est de consolider cette démarche de production de policy brief, d'abord par des formations, puis la création d'une rubrique complémentaire à celle des cartes postales sur blog de MOVIDA. Il pourra aussi être envisagé de mettre en lien une carte postale et un policy brief, selon une logique, « pour aller plus loin... ». Une fois la démarche consolidée, l'objectif est de parvenir à une régularité de production une fois par mois, en fonction des résultats de recherche.

Un effort particulier va porter sur la diffusion des policy brief ; bien que le blog de MOVIDA constitue un support important, une diffusion plus large, sur papier, peut constituer un moyen d'élargir notre réseau, en particulier vers les acteurs du développement, de l'humanitaire et les acteurs politiques.

(c) Construire un jeu de société pédagogique sur les migrations africaines

En capitalisant sur la construction et la réception de ces différents outils, il est prévu d'élaborer un jeu de société pédagogique MOVIDA pour mieux comprendre "les enjeux et les entraves à la mobilité" sur le continent africain, à destination d'un jeune public. Celui-ci a pour objectif de contribuer à sortir d'une vision misérabiliste de la migration africaine, en proposant un parcours de jeu construit sur la base de la diversité des trajectoires migratoires : chaque joueur prenant le rôle d'un migrant avec des caractéristiques précises et faisant face à des obstacles et opportunités au fur et à mesure du jeu représentant son parcours de vie. Des contacts ont été pris avec l'association "Les Petits Débrouillards", qui est partante pour développer avec l'équipe de MOVIDA ce jeu et pour l'utiliser avec des jeunes lors d'activités de sensibilisation aux migrations. Des échanges auront lieu avec des chercheurs de l'URMIS qui ont déjà ce type d'expériences via la construction d'un jeu pour sensibiliser au racisme.

Enfin, un dernier outil s'inscrit dans la continuité des pratiques des chercheurs de MOVIDA, **à savoir l'implication dans différentes sessions de formation à destination de publics divers tels des magistrats, des parlementaires nationaux et de la CEDEAO, des médiateurs de la République, des journalistes, des élèves de collèges et lycée...** Aux vues des expériences précédentes, ces formations s'effectuent au fil de l'eau, en fonction des sollicitations des organisations partenaires de la société civile ou des think tank.

(e) Un espace de dialogue multi-acteurs

Ces différents outils constituent des supports importants pour construire un espace de dialogue et de partage entre acteurs politiques et opérationnels et acteurs de la recherche. Cependant, celui-ci ne peut se construire de façon univoque – c'est-à-dire des outils et produits conçus uniquement par les chercheurs – mais suivant un dialogue au sein duquel chaque « métier » conserve ses spécificités. Cette réflexion sur la manière de concevoir les dialogues science – politique et science – société traverse l'ensemble du LMI depuis sa création.

La réflexion s'est portée jusqu'à présent sur la conception d'outils pédagogiques et de diffusion de résultats de recherche ; aussi, tout en poursuivant ce travail sur les outils, lors de la deuxième phase, l'objectif est de construire un espace de partage et de discussions plus ouverts croisant nos thématiques de recherche et les démarches et attentes de résultats relevant du politique et/ ou de l'opérationnel. En fonction des pays, les membres de MOVIDA ont déjà des expériences de ce type, dont le point commun est de travailler à l'échelle locale sur des thématiques précises.

Un retour sur expérience s'avère aujourd'hui nécessaire pour construire cet espace de dialogue. Il visera à répondre à des questions du type : comment construire un espace d'échanges qui réponde tant à des objectifs de recherche qu'à des objectifs plus opérationnels et/ou politiques ? Comment faire vivre ce dialogue dans la durée ? Quels sont les cadres à inventer pour un tel dialogue, espace de séminaires communs, co-construction d'outils pédagogiques... ?

La première année sera consacrée à ce retour sur expérience devenu aujourd'hui indispensable. Dans les années suivantes, l'objectif est de mettre en place cet espace de dialogue à la fois à l'échelle du LMI, tout comme dans chacun des pays où le LMI est présent et de le consolider de façon pérenne. Des partenariats déjà existants ou en train de se construire pourront être ainsi mis à profit, par exemple avec les Fondations Rosa Luxembourg et Heinrich Böll Stiftung, Konrad Adenauer Stiftung, ENABEL, la F.AC.C (la Fabrique Artistique Culturelle et Citoyenne), la Cimade ou encore Oxfam.

Valorisation scientifique. (Resp. : M. Alioua et S. Bava)

Les coordinateurs assureront le suivi des publications de MOVIDA dans le cadre de la collection *Mobilités africaines*, chez l'Harmattan, tout comme ils se feront le relais entre le comité de rédaction de la revue *Afrique(s) en Mouvement* et la direction collégiale. Ils pourront également être une force de proposition pour susciter des publications collectives, soit sous forme d'ouvrages, soit de numéro de revue.

(a) Afrique(s) en Mouvement : passer d'une "revue artisanale" à une revue professionnelle accueillie en open edition

Nous devons pérenniser la revue, qui pour le moment reste un peu "artisanale", et pour laquelle les tâches rédactionnelles se font exclusivement sur la base du volontariat. Nous souhaitons inciter le comité

de rédaction à passer à 2 numéros par an et l'accompagner pour une mise en ligne vers un opérateur type Cairn ou Open édition

Nous allons recevoir un volontaire international du Sénégal dans le cadre d'un partenariat Movida-France Volontaires à partir de septembre 2020 pour 18 mois : ceci aidera à définir davantage le profil de poste pouvant nous accompagner vers la pérennisation de la Revue.

Via la réponse en cours à un projet ANR AFD Global Africa, l'objectif est de travailler à ouvrir la revue à un partenariat avec l'UAM et l'UGB à travers la création d'une cellule de rédaction avec un rédacteur salarié.

(b) Collection Mobilités Africaines chez l'Harmattan

Alors que la publication régulière d'ouvrages a été atteinte au cours des dernières années et que la programmation ouvre une continuité, l'objectif actuel est **d'accompagner la distribution des livres de la collection au sein de circuits appropriés y compris par le biais d'une édition numérique**. Il pourrait être opportun de passer par les services d'édition de l'IRD pour assurer une meilleure diffusion en livre électronique. Aussi, nous souhaitons travailler à un véritable partenariat avec l'IRD au niveau du service édition et communication du siège avec la revue *Afrique(s) en Mouvement* et avec la collection Mobilités Africaines.

Un deuxième objectif est de mieux soutenir les formes d'écriture alternative dans la continuité de la première phase. Nous défendrons et accompagnerons également des **projets de recherche impliquant des artistes, documentaristes, photographes, journalistes, acteurs, soit dès la conception ou à partir de la diffusion, tout en s'ouvrant vers des institutions moins « scientifiques »** comme la presse, les théâtres, les musées, les cinémas, etc...

À terme, **le développement avec les partenaires un pôle édition et diffusion dans Movida qui serait basé matériellement à l'UIR au Maroc est un des objectifs capital de la «valorisation scientifique».**

Communication : Socialiser les connaissances sur les mobilités et migrations africaines (Y.-P. Tastevin & N. Mareï)

Le carnet <http://movida.hypotheses.org> est le blog du LMI MOVIDA. Conçu comme une plateforme de connaissances et de débats, le blog est la « vitrine » des activités de recherche, de formation et de valorisation de MOVIDA ; un site constamment renouvelé où se partage la connaissance produite par un réseau de chercheurs qui entend contribuer au changement de regard à porter sur les mobilités et migrations africaines. Le blog, en lien avec les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), s'adresse à un public élargi de chercheurs, de responsables politiques, de militants associatifs, de lycéens, de curieux qui ont la possibilité de :

- S'enquérir des résultats des recherches du Laboratoire, en particulier dans les ouvrages publiés de la collection Mobilités Africaines aux Éditions de l'Harmattan-Sénégal ou dans les articles de la Revue *Afriques en Mouvement(s)*. (« Publications »)

- Suivre l'actualité de l'équipe et les parutions de ses membres dans les revues de référence (« Articles »)

- Apprécier les débats et répliques qui animent la scène scientifique s'intéressant à la question des mobilités et des migrations (« Les chercheurs répondent aux journalistes », « De l'info sans intox »)

- Découvrir des initiatives scientifiques et culturelles qui s'attaquent aux clichés et aux idées reçues circulant sur les migrations africaines (« Claque aux idées reçues »)

- S'informer de l'agenda des rencontres et des événements académiques (« Colloques », « Appels »)

- Parcourir les récits d'une recherche collective en train de se faire (« Terrains croisés »)

- Lire les compte-rendu de la formation à la recherche élaborés par des étudiants (« Ateliers d'écritures », « Écoles d'été »)

- Regarder des productions multimédias qui racontent autrement les imaginaires et les itinéraires des Africains. (« Movidéos »)

Depuis maintenant 4 ans plus de 30 000 visiteurs différents effectuent plus de 50 000 visites, consultant en moyenne plus 100 000 pages chaque année. En essayant de **faire du blog la plateforme principale de communication pour l'ensemble des membres du LMI**, nous espérons augmenter davantage sa portée et sa contribution aux réflexions sur les mobilités et les migrations africaines.

3.4. Cohérence du regroupement des équipes

Le consortium d'équipes de recherche qui constitue MOVIDA est inscrit dans la continuité de la première phase du LMI, tout en actant les changements qui ont eu lieu au cours de cette période. Ainsi, ce consortium est constitué de trois UMR de l'IRD, le LPED, l'URMIS et PRODIG, de trois équipes de recherche au Sud, le LEPOSHS à l'Université Internationale de Rabat, le GERMES à l'Université Abdou Moumouni de Niamey et l'URIC à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal et d'un Think Tank, l'IPAR. Cette configuration renvoie à une stabilité des institutions partenaires et impliquées de longue date dans le LMI, malgré un changement d'équipe à l'Université Gaston Berger, suite au changement de rattachement institutionnel de Mamadou Dimé, et le départ de l'Université Joseph Ki-Zerbo en tant que partenaire. Ce dernier, fait en accord avec notre collègue du LSME, est à relier avec l'évolution des thématiques de recherche de cette équipe, de plus en plus éloignées des questions de mobilité : cependant, Augustin Palé, reste membre du LMI, tout comme les doctorants en cours de thèse relevant de cette équipe, de nouveaux doctorants pourront aussi être rattachés. Les terrains burkinabè seront toujours présents, via les terrains partagés, et des demandes de MLD et/ou expatriation au Burkina Faso sont prévues pour les années qui viennent.

Ainsi, tout comme dans la première phase du LMI, les équipes de recherche appartenant au consortium constituent un premier cercle, auquel s'ajoute un deuxième cercle où se retrouvent des équipes dont des chercheurs sont membres du LMI à titre individuel. Dans ce deuxième cercle, sont présentes deux UMR, le LISST, l'IMAF ainsi que LSME de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Y sont également présentes des structures, en particulier des organisations de la société civile et Think tank avec lesquels MOVIDA travaille depuis plusieurs années et entend poursuivre ses collaborations : Alternative Espaces-Citoyens au Niger, le Timbuktu Institute au Sénégal, Mali, Mauritanie et Niger, le GADEM au Maroc.

Cette structuration du consortium, représentée plus précisément en annexe, a fait ses preuves lors de la première phase du LMI, d'autant plus qu'elle renvoie à des collaborations inter-individuelles et/ou institutionnelles beaucoup plus anciennes. En associant une nouvelle équipe, l'URIC, MOVIDA compte poursuivre sa participation à la structuration et à la consolidation des institutions de recherche, comme il a pu le faire avec le GERMES lors de la première phase.

3.5. Plus-value en termes de structuration et consolidation du partenariat Nord-Sud et Sud-Sud

Dans la continuité de la première phase de MOVIDA, l'objectif est de faire travailler ensemble des équipes en dépassant les clivages géographiques et disciplinaires. Dans cette optique, une plus grande place sera accordée aux terrains partagés, tant pour consolider la réflexion au sein des axes que les échanges scientifiques entre les axes. L'accent sera mis sur deux aspects ; d'une part, alors que les mobilités entre pays d'Afrique subsaharienne et de l'Afrique subsaharienne vers le Maroc ont été importantes lors de la première phase, l'objectif est aujourd'hui de développer plus fortement les mobilités du Maroc vers le Sahel. D'autre part, dans la poursuite de la volonté de dépassement des clivages, la démarche comparative sera encouragée pour la réalisation de ces terrains partagés. L'association des doctorants du LMI à ces échanges constitue également un élément allant dans le sens d'une consolidation des partenariats pour le futur, dans une logique "d'assurer la relève" et de créer des habitudes. Nous devons aussi tenir compte des collaborations existantes entre les équipes membres du consortium du LMI et d'autres équipes en Afrique de l'Ouest et centrale, notamment en Côte d'Ivoire ou au Congo, qui participe d'un élargissement du champ des échanges possibles.

Enfin, la mise en place d'un comité de pilotage annuel, regroupant un représentant de chacune des institutions membres du LMI (Université Abdou Moumouni, Université Gaston Berger, Université Internationale de Rabat, IRD, IPAR), auquel pourront être associés des représentants des institutions du deuxième cercle (Université Ki-Zerbo, Timbuktu Institute, AEC), ainsi que des collègues africains et européens invités pour leur compétence, participent d'une volonté de consolidation et de formalisation de ces partenariats. Annuel, ce comité de pilotage aura pour vocation de partager son avis sur les activités du LMI, de garantir les options stratégiques à moyen et long terme et de participer à la construction d'un "après-LMI".

3.6. Caractère innovant du projet et résultats attendus

Le LMI MOVIDA entend poursuivre son objectif de construction d'une plateforme, dépassant les clivages disciplinaires, géographiques et culturels des recherches sur les migrations africaines.

L'approche transversale et comparative réunissant les Afriques méditerranéenne et subsaharienne constitue aujourd'hui un acquis de la première phase, qu'il s'agit de faire vivre et de pérenniser. L'accent mis sur la circulation des étudiants et des chercheurs va dans ce sens, suivant l'objectif de saisir au plus près les dynamiques des mobilités des populations.

Tout en conservant une continuité scientifique autour de la formulation des trois axes de recherche, MOVIDA poursuit sa volonté de renouvellement de la réflexion sur certaines thématiques. Ainsi, les politiques migratoires seront analysées sous l'angle du processus "d'africanisation", sortant de l'approche classique de l'externalisation et/ou de l'ingérence. La réflexion sur la place des transports dans les mobilités sera poursuivie, en intégrant des dimensions plus urbaines autour de l'installation des personnes mobiles, et de la construction de "villes afropolitaines".

Si l'attention portée à la construction d'outils de formation et de diffusion de la recherche dans l'espace public est un résultat important de la première phase de MOVIDA, dans cette deuxième phase, l'objectif est de le développer, en en faisant un axe de travail particulier, Movid'action. Transversal aux axes de recherche, Movid'action se propose de développer et de structurer le dialogue science-société autour des migrations africaines, en proposant des outils pédagogiques, tels des cartes postales visuelles et sonores, des policy brief, un jeu permettant une initiation aux différentes facettes des mobilités africaines...

MOVIDA entend donc, au cours des prochaines années, consolider son dispositif innovant tant par l'approche transversale des mobilités africaines entre Afriques méditerranéenne et subsaharienne, que par l'attention portée à la formation et à l'insertion des étudiants, tout en contribuant à l'amélioration du transfert de connaissances vers le grand public.

3.7. Ambition et visibilité au niveau régional et international

L'ambition régionale est contenue dans la démarche même de MOVIDA de promouvoir une approche inclusive des mobilités africaines entre les Afriques méditerranéenne et subsaharienne. Au-delà des pays d'implantation du LMI, des collaborations existent avec par exemple, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Congo. La réalisation de terrains partagés dans ces espaces, en collaboration avec les structures de recherche locales, constituent une opportunité pour étendre la visibilité de MOVIDA sur le continent africain.

Hors du continent, mais toujours dans une démarche de recherche Sud-Sud, des échanges ont lieu avec des centres de recherche au Mexique depuis 2016. Ces échanges se poursuivront lors de la deuxième phase de MOVIDA. D'ores et déjà, un colloque sur "" migratoire" et expériences du blocage : Afrique, Amérique, Europe" est prévu au printemps 2020, organisé par l'URMIS et le CESSMA. Il réunira des chercheurs des LMI MOVIDA et MESO, ainsi que des chercheurs du Proche et du Moyen-Orient et d'Europe. Également un projet de recherche a été déposé dans le cadre du programme Émergence en recherche de l'Université de Paris : il se donne pour objectif de dépasser le cadre actuel d'échanges autour de situations migratoires pour mettre en pratique une démarche comparative qui est proche de celle de MOVIDA, à savoir les terrains partagés.

De nombreux membres et doctorants de MOVIDA sont associés à l'Institut de Convergence Migration, y compris avec le statut de fellow international (Mehdi Alioua). Cette forte connexion permet une plus grande visibilité de la thématique des mobilités africaines dans le champ académique, tout comme elle permet d'arrimer MOVIDA à des réseaux internationaux de recherche.

Enfin, l'association au LMI de chercheurs du Canada (Géraldine Mossière, de l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal) et du Royaume-Uni (Dorte Thorsen, de l'Institute of Development Studies) donne aussi à MOVIDA une visibilité internationale.

4. Lien avec les dispositifs structurants au Sud déployés par les organismes parties prenantes

Le LMI MOVIDA s'inscrit dans la ligne des plans stratégiques des Universités Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, Abdou Moumouni de Niamey et L'université Internationale de Rabat dans la mesure où il contribue au développement des partenariats internationaux de ces institutions ; en témoigne l'appui que ces trois universités apportent au LMI depuis sa création et pour son renouvellement. Deux programmes de recherches structurants ont ainsi été portés par l'UIR et Movid' action ainsi que la Revue Afrique(s) en Mouvement. L'UIR par le biais de MOVIDA s'inscrit dans le consortium Global Africa porté par l'IRD.

Des échanges et collaborations avec d'autres dispositifs structurants de l'IRD sont en place ou en cours de construction. Ainsi, comme signalé précédemment, la mise en regard des situations migratoires entre Afriques et Amériques s'appuie en partie sur des chercheurs membres des LMI MOVIDA et MESO. Des rapprochements sont en cours avec le LMI MACOTER au Mali, via notamment la participation conjointe à des dispositifs de formation. Enfin, des échanges ont lieu avec les porteurs du GDRI-Sud IMISCOL (projet déposé en 2020) qui porte sur les processus de scolarisation dans des contextes pluriels de mobilisation de l'Islam. Cette thématique s'articule pleinement aux travaux menés dans l'axe 1 de MOVIDA et constitue une opportunité pour étendre nos réseaux de recherche. Cette collaboration sera d'autant plus facilitée qu'IMISCOL est porté par l'URMIS, également membre du consortium de MOVIDA.

5. Présentation du partenariat et de la gouvernance

La gouvernance proposée pour la deuxième phase du LMI MOVIDA s'appuie sur le processus de construction engagé au cours des 5 premières années de MOVIDA en lien avec les processus de structuration de la recherche dans les Universités partenaires. Lors de la première phase du LMI, le choix avait déjà été fait d'une direction collégiale compte tenu du départ de l'un des coordinateurs. Forts de cette expérience originale de gouvernance, nous avons fait le choix de la poursuivre pour la deuxième phase de Movida, en la consolidant et en la structurant.

La co-coordination globale du LMI reste attachée au LPED et sera assurée par Sophie Bava. À la suite du départ du GERM (UGB) et de son coordinateur à mi-parcours du LMI, la co-coordination sera assurée par le GERMES (Université Abdou Moumouni de Niamey) et son responsable Harouna Mounkaila. La création du GERMES comme équipe spécialisée sur les migrations depuis 2016 au sein de l'Université Abdou Moumouni et équipe membre du LMI depuis 2018 constitue une opportunité non seulement pour consolider le partenariat Nord-Sud mais aussi Sud-Sud. Reconnue à l'échelle nationale, cette équipe bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, au travers de l'organisation régulière de manifestations scientifiques associant des chercheurs et équipes de Burkina Faso, du Sénégal ou du Mali. Ayant bénéficié d'un appui de l'IRD (JEA) et d'autres bailleurs, visant à sa structuration et consolidation, le GERMES bénéficie aussi de l'engagement fort de l'UAM dans une politique de partenariat tournée tant vers l'Europe que vers le reste du continent africain. Suite au changement d'équipe de Mamadou Dimé, l'Observatoire des Urgences, des Innovations et des mécanismes du changement social (URIC) de l'Université Gaston Berger intègre le consortium de MOVIDA ; ce changement permet de poursuivre le partenariat ancien avec l'UGB et de le consolider. Créé en 1997, l'URIC est rattaché à la Section de sociologie de l'UGB, et compte deux chercheurs seniors ainsi qu'un réseau de jeunes chercheurs et de doctorants. Enfin, l'IPAR au Sénégal et le LEPOSHS (UIR, Rabat) restent des équipes membres du LMI.

Hormis ce changement dans le portage du LMI, le partenariat s'inscrit dans la continuité de celui de la première phase de MOVIDA, qui a fait ses preuves tant dans l'organisation d'un travail collectif, que dans la pertinence scientifique des équipes d'Afrique du Nord et de l'Afrique sahélienne à l'analyse du fait migratoire.

La gouvernance de MOVIDA est conçue selon une logique collégiale visant à un partage des tâches et responsabilités, avec une coordination assurée par les deux co-porteurs du LMI. Cette gouvernance collégiale s'appuie sur la volonté que chaque équipe partenaire participe à la direction du LMI, en fonction de ses compétences et préoccupations. Elle est construite sur la base d'une liste des tâches à assumer régulant le mode de fonctionnement. La liste des tâches est composée comme suit et présenté sous forme de schéma en annexe :

- *Tâches administratives, bilans financiers et scientifiques* : ceux-ci seront coordonnés par les deux co-porteurs sur la base des éléments fournis par les membres de la direction collégiale. Au vue de l'expérience antérieure de MOVIDA, il est décidé d'un coportage financier, a minima entre le LPED, l'URMIS et le GERMES, afin de partager les charges de gestion. La répartition des crédits entre les équipes, comme leurs usages, seront décidés lors d'une réunion de la direction collégiale en début d'année.

- *Communication et diffusion* : les responsables assureront l'alimentation du blog à partir des éléments fournis par les membres de MOVIDA et assureront la diffusion des informations au sein du LMI. Afin

d'alléger la tâche de Y.-P. Tastevin actualise seul le blog aujourd'hui, une deuxième personne sera formée, N. Mareï.

- *Valorisation scientifique* : les coordinateurs assureront le suivi des publications de MOVIDA dans le cadre de la collection Mobilités africaines, chez l'Harmattan, et se feront les relais entre le comité de rédaction de la revue Afrique(s) en Mouvement et MOVIDA.

- *Formation par la recherche* : les responsables assureront le suivi des initiatives en matière de formation, par la programmation des différentes manifestations (École d'été, atelier d'écriture...), ils veilleront à la cohérence d'ensemble des initiatives de formation (participation à un parcours de Master, association de MOVIDA à de nouvelles formations...) et assureront l'interface entre les doctorants et les membres du LMI en identifiant les besoins de formation, et veillant à leur bonne insertion.

- *Movid'action* : les responsables coordonneront les activités de valorisation et de diffusion des résultats scientifiques auprès d'un large public en favorisant les liens entre les chercheurs de MOVIDA et différentes catégories d'acteurs (politiques, institutionnels, de la société civile...). Ils coordonneront les différentes actions, telles que la création des cartes postales, les policy brief...

Les *coordonateurs d'axes et de l'axe transversal* auront pour tâche d'assurer la dynamique scientifique du LMI, en concertations avec l'ensemble de l'équipe. Ces axes sont conçus comme des espaces de réflexion collectifs autour de thématiques spécifique ; cependant, dans la mesure du possible, les activités seront conduites de façon transversale, que ce soit les terrains partagés, les séminaires tournants entre les pays, ou la construction des écoles d'été. Outre la responsabilité de différentes tâches, le fonctionnement de cette direction collégiale s'effectuera via des réunions tous les deux mois, à distance. La construction du présent dossier dans un contexte d'impossibilité de rencontre nous a habitué à ce mode de fonctionnement. Convoqués par les deux coordonnateurs principaux du LMI, ces réunions mensuelles seront le cadre de prise des décisions concernant la gestion budgétaire, ainsi que le suivi des activités. Les compte-rendu de ces réunions seront diffusés auprès de l'ensemble des membres du LMI. L'ensemble des décisions sera pris de façon consensuelle.

En complément, chaque année, lors de la manifestation scientifique la plus importante, une assemblée générale des membres du MOVIDA et doctorants affiliés aura lieu.

6. Plus-value d'une deuxième phase et perspectives au terme de celle-ci

Alors que la migration n'a jamais autant été au cœur des enjeux géopolitiques, de la lutte pour le climat à celle contre le terrorisme en passant par la gestion de la crise sanitaire, les chercheurs de Movidia continuent à positionner leurs recherches dans la continuité historique, la nécessaire comparaison, la vigilance et la distance, grâce à l'apport des méthodes qualitatives d'observation de longue durée, dans une perspective de compréhension des mobilités au-delà des enjeux souverains. Conscients de tout cela il nous importe de promouvoir la science dans la durée et la rigueur scientifique afin de comprendre, d'analyser et de se placer au centre des recherches sur les migrations. L'intérêt et la plus-value de cette deuxième phase sera la poursuite et le renforcement d'un partenariat Sud-Sud, à la fois d'un point de vue institutionnel et d'un point de vue scientifique. Ce renforcement qui passe par les méthodes scientifiques originales développées par l'équipe, mais aussi par divers outils de formation, de transmission, de communication, élaborés au fil des ans, conjugués à une gouvernance participative et multi située doit aussi nous amener vers une perspective d'autonomie du LMI Movidia. La première phase étant particulièrement satisfaisante, elle nous a tous motivée pour continuer et trouver les moyens de continuer au seuil de l'échéance à venir pour faire perdurer Movidia, sa marque de fabrique au-delà du LMI.

Côté thématique, les terrains de recherches, les terrains partagés, les activités comme les ateliers, les écoles d'été et les échanges avec la société civile nous ont permis de faire émerger de nouvelles réflexions sur les migrations incluant des logiques comparatives et pouvant être force de proposition: liens avec les situations de conflit, reconfigurations importantes des routes, l'impact des mobilités dans les urbanités, les circulations de savoirs et de technologies, les mobilités religieuses, les mobilités de savoirs et bien entendu une réflexion sur le poids et la juridicisation des politiques migratoires nous a encore conduit à aller plus loin dans l'analyse.

Notre ambition est donc d'accompagner le LMI Movidia vers la création d'une équipe internationalement reconnue qui s'incarnerait autour d'un centre de recherche sur les migrations en Afrique de subsaharienne et méditerranéenne.

Références bibliographiques

- Achour M., Spijkerboer T. (2020), " The Libyan litigation about the 2017 Memorandum of Understanding between Italy and Libya", <http://eumigrationlawblog.eu/the-libyan-litigation-about-the-2017-memorandum-of-understanding-between-italy-and-libya/>
- Aguillon M.-D. (2018), "Encouraging 'returns', obstructing departures and constructing causal links. The new creed of Euro-African migration management", University of Sussex, Working Paper 54.
- Bava Sophie (dir) (2018), *Dieu, les Migrants et l'Afrique*, Coll. Mobilités Africaines, l'Harmattan, 242 p.
- Boyer F. et Mounkaïla H., (2018), « Européanisation des politiques migratoires au Sahel », In Grégoire, Kobiané, Lange, *L'Etat réhabilité en Afrique*, Karthala, pp. 267-286
- Bredeloup Sylvie, (2020), "Crossing Borders : Intra-African Migration", in Villalon A. et Kane A. (dir) *The Oxford handbook of the African-Sahel*, Oxford University Press.
- Brenner N., (1999), « Beyond state-centrism? Space, territoriality, and geographical scale in globalization studies », *Theory and Society*, 28, p. 39-78
- Cassarino J.-P. (2018), "Beyond the criminalisation of migration: A non-western perspective", *International Journal of Migration and Border Studies* 4(4), pp.397-411
- Coulibaly H. et Lima S., (2017), Decentralization and territorialization of migratory resources in Mali: toward which local and transnational governance? In "International migrations and new local governance. A global perspective », Edited by Thomas Lacroix and Amandine Desille, Palgrave Mac Millan, pp.97-110
- Diouf, M. ; Frederiks, R., (2013), *Les arts de la citoyenneté au Sénégal. Espaces contestés et civilités urbaines*, Paris, Karthala.
- Idelman, É. ; Marie J., (2010), « La décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? », *EchoGéo* (en ligne), n°13, mise en ligne le 20 septembre 2010, consulté le 30 juin 2012. <http://echogeo.revues.org/12001>
- IPAR, (2020), Migration et politique d'integration regionale en Afrique de l'Ouest : cas du Senegal, Niger, Guinee et Sierra leone, OSIWA-IPAR.
- Khrouz Nadia (2019), *L'étranger au Maroc - Droit et pratiques*, L'Harmattan coll. Les mobilités africaines
- Mareï N., Debie J. et Lombard J., (2019), "Sur la route des métropoles logistiques du Sud. L'exemple de Casablanca", *Urbanités*, #11 / Bouger en ville.
- Mazzella S., Perrin D. (dir.) (2019), *Frontières, sociétés et droit en mouvement – Dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel*, Bruylant.
- Mbembe, A. (2013), *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
- Perrin D. (2020), « Dynamiques juridiques et politiques autour des mobilités en Afrique méditerranéenne et sahélienne : inspirations, ambitions et contraintes », *Migrations Société* 2020/1 n°179, pp.75-89.
- Retaillé D. (2012), *Les lieux de la mondialisation*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu.
- Tarrius, A. (2002). *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Editions Balland.